



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

PROCES VERBAL N°2 - SAISON 2025/2026

Séance plénière du 20 Novembre 2025

A : 20 h 30 en présentiel

Président : M. Kévin GALIBERT

Présent (s) : Mmes Hémène MOUSSAOUI, Coralie BENETEAU - MM. Julien MAINGRET, Geoffrey CAPUS, Amaury MAZENC, Bechir YAHYAOUI, Alain DARGENT, Antoine PEREIRA, Frédéric ANTONIO, Paulo DOS SANTOS, Eric BOUSQUET.

Excusé (s) : MM. Aboubacar SOUFIANI, Jean-Pierre FRAYSSINHES, Julien DE SOUSA, Valentin ANTONIO

1 – Audition de MM. XXXX

A titre liminaire, La Commission rappelle aux personnes auditionnées qu'en matière règlementaire et/ou disciplinaire, conformément aux droits de la défense, elles disposent du droit de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se prévaloir du droit de se taire.

MM. XXX donnent leur version sur la fin de la rencontre opposant PAYS MAZAMETAIN FC et REALMONT FC, à PONT DE L'ARN
Un rappel est fait sur l'attitude et la posture que doivent adopter les arbitres lors des rencontres.
M. XXX est sanctionné d'un point amende pour manquement à l'éthique.

2 – Classement D3 Promo

A l'unanimité est validée la décision de promouvoir MM. Lucas BRESSOLLES et Lucas LEFEBVRE en D2.

3 – Nominations capitaines arbitres

MM. TONON Damien et FABRE Nicolas ont été élu à la majorité comme capitaines arbitres.

4 – Validation des candidats Ligue

La Commission valide les candidatures de MM. ALVERNHE David, OCHANDO Tony, IZEGNANE Walid, YAGOUB Abdelkader, GUENET Arthur, MAUDENS Jules et BIAU Alexandre.

5 – Points sur les sections

Un point est fait sur les diverses sections.

Quasiment tous les arbitres séniors auront été observé une fois avant fin décembre.

6 – Questions diverses

Un point est fait sur le secteur d'arbitrage dans le cas d'un arbitre domicilié dans un département limitrophe et représentant un club tarnais.

Le stage d'hiver est prévu le 31 Janvier 2026.

La séance est levée à 23 h 33.

Le Président.
Kevin GALIBERT

Le secrétaire de séance.
Coralie BENETEAU

LES PRÉSENTES DÉCISIONS SONT PUBLIÉES SOUS RÉSERVE DE VALIDATION LORS DE LA PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR.